

<u>Présents</u>: Annaig PRIGENT (Médecin de prévention), Maryse BEAU-BESNARD (Médecin de prévention), Cristina BUSTOS (Médecin conseillère technique), Jean François SELAUDOUX (CPA), Pierre DECHELLE (secrétaire général), Hélène Malherbe (CPD), Séverine THEVENOT (Secrétaire générale), Magali DARCY (FNEC-FP-FO), Isabelle Haye (FNEC-FP-FO), Charlotte LAIZET (FSU), Arnaud LACOMBE (FSU), Kathy SOUFFRON (FSU), Caroline MARQUETTE (UNSA-Education), Cécile CHAUNIER (UNSA-Education), Jean-François BOURDONCLE (SGEN-CFDT).

Le Sgen est invité par le Dasen au titre de la représentativité syndicale. FNEC-FP-FO et FSU regrettent ne pas avoir été averties de cette présence considérée comme abusive.

Arnaud Lacombe regrette la convocation à effectif réduit.

Christina Bustos arrive à 11h30.

Lectures déclarations FSU et UNSA-EDUCATION. La FSU déplore les changements continuels

Le SG ne nie pas mais explique que c'est plutôt une qualité selon lui car c'est un signe de réactivité et d'adaptation à la proximité.

### **ORDRE du JOUR:**

1. Point d'information sur la situation sanitaire.

Pierre DECHELLE justifie les changements de protocole comme une adaptation aux nécessités de soin et de prévention. Les changements sont donc positifs et adaptés selon son point de vue. La communication a eu lieu deux semaines après la rentrée et correspond de ce fait à la vraie vie. La circulaire de la GRH ministérielle est sortie la veille. Elle avait été anticipée par le Rectorat et la DSDEN.

Nationalement le ministère fera une communication officielle tous les jeudis, déclinée au niveau académique et départemental.

Au 17 septembre 17h pour le premier et second degré (élèves et personnels 300 000 personnes sur le département) :

- Plus de 400 élèves positifs
- 61 enseignants positifs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré
- 50 autres personnels
- 151 classes fermées : 10 collèges 12 lycées et 128 écoles (et 1 Erea ?)

Donc très peu de cas positifs par rapport à la population globale.

La cellule Covid au niveau départemental (et académique) est composée de 3 infirmières, 3 médecins et 2 administratifs avec astreintes le w-e.



Les contaminations sont surtout extrascolaires car moins de protections qu'en milieu scolaire.

Plus de cas contacts et de classes fermées dans le 1<sup>er</sup> degré car les élèves n'ont pas de masque.

La cellule covid gère les personnels enseignants et administratifs. Mais la situation est souvent gérée en amont par Ameli (CPAM) et ARS qui préviennent par téléphone et envoient un écrit aux cas contacts connus.

Les responsabilités sont laissées aux acteurs de terrain pour répondre au plus près.

Note ministérielle au BO le 17 septembre pour la résolution des situations administratives.

## 2. Délai de quatorzaine :

Réduction du délai de quatorzaine à 7 jours (pour les cas contacts). C'est officialisé au niveau national depuis lundi 14 septembre.

## 3. Protocoles ARS et statuts des personnels :

Les consignes s'appuient sur circulaire DGHR publié au BO du 17 septembre.

Il y a eu une rencontre FSU et DASEN et secrétaire général mardi 15 septembre.

Pour les situations personnelles se rapporter au BO du 17 septembre.

Pour les personnels vulnérables, il n'y a pas d'information sur le nombre de personnes concernées.

UNSA et FSU demande une information à l'ensemble des collègues. Pierre Dechelle précise que c'est envoyé aux IEN et chefs d'établissement et que la communication se situe dans le BO.

# 4. Protocole d'éviction des personnels et des élèves

Cas contact fait enquête et c'est le chef d'établissement qui prononce l'éviction à 7 jours en attendant le test et le personnel est en ASA (personne contact à risque). Constat fait de ce qui se passe dans les établissements. Ainsi les personnels ne sont pas mis en maladie et ne perdent pas le jour de carence.

Il y a un vide administratif dans les 3-4 jours où ARS appelle, car elle est débordée. Elle fournit une attestation. C'est l'ARS qui prend en charge le répertoire des cas contacts car les contacts ne sont pas seulement en milieu scolaire. Elle n'appelle pas les établissements scolaires. La cellule Covid de la DSDEN répond en 24h.

Il y a une quatorzaine si le test n'est pas négatif ou s'il y a absence de test. En revanche il y a septaine si test négatif. Un sujet contact est lorsque deux personnes sont à moins d'un mètre l'une de l'autre et face à face sans masque. Si le protocole est bien appliqué, peu d'élèves sont concernés. On peut définir quelques élèves cas contact et pas toute la classe. On essaie d'aller au plus fin.



Reconnaissance du travail conséquent des directeurs d'école par Cristina Bustos. Ils sont très disponibles et répondent même les week-end.

Selon une association pédiatrique, les adultes contaminent les enfants. Les enfants se contaminent peu et contaminent peu les adultes.

En collège, les cas contact sont possibles quand les masques sont retirés pour boire le café ou manger à la cantine.

Les masques distribués ont la même filtration que les masques chirurgicaux (filtrent 98% des particules inférieures à 3 microns).

En mai est sortie la définition masque grand public afnor par santé publique. Sujet contact à risques : si les deux portent masques grand public qualité afnor, pas de cas contact.

Long débat car la FSU trouve étonnant qu'on devient cas contact si une des deux personnes porte un masque dit « Dim » et pas lorsqu'elle porte un masque chirurgical. Demande l'approvisionnement en masque chirurgicaux. Pas de réponse des interlocuteurs.

L'ARS de Bretagne a demandé des masques chirurgicaux pour les enseignants.

Le cas possible est différent du cas contact pour les élèves.

## Il existe 3 types de cas:

- 1. Cas possible avec des symptômes : la famille fait une attestation de visite chez le médecin sans prescription de test. L'élève peut revenir dans l'établissement. S'il n'y a pas cette attestation c'est 14 jours de quatorzaine.
- 2. Cas contact : il faut une attestation de la famille et test négatif. Beaucoup de laboratoires refusent de tester les enfants de moins de 6 ans. Dans ce cas, quatorzaine avant de revenir.
- 3. Cas confirmés

Cas contact adulte : il doit fournir une attestation qui dira que le docteur n'a pas jugé utile de faire de test. Si l'agent ne fournit pas d'attestation, c'est le directeur ou le chef d'établissement qui est responsable.

Masques inclusifs pas arrivés. Commande pour la Gironde faite par le service école inclusive en incluant les maternelles et FNEC-FP-FO demande des masques pour les psychologues. Le SG le note et dit qu'ils devraient arriver en octobre. Il précise que des marchés ont été rédigés le 15 septembre pour commander d'autres masques pour les personnels.

Le SGEN-CFDT demande si un renfort est prévu car les personnels sont épuisés et en surmenage. Pas de réponse.

FSU présente la situation du collège d'Aliénor Aquitaine qui a fait l'objet d'un mail hier à l'administration.

Le 15 septembre le chef d'établissement est revenu d'une période d'éviction de 7 jours et c'est là qu'il a informé son équipe puis les parents le lendemain, alors qu'il y a 8 cas confirmés et 7 possibles.

Christina Bustos précise que hors les cas de l'administration il y a 3 enseignants positifs dont 1 contamination identifiée à l'extérieur du collège. Souvent ce sont les enfants qui contaminent les enseignants dans le privé. Parfois les enseignants se connaissent et mangent ensemble à l'extérieur et peuvent se contaminer ainsi.



L'enquête a été menée par l'infirmière. Un personnel en suspicion n'a pas à informer les autres personnels (secret médical).

# 4. La continuité pédagogique.

Le télétravail se met en place seulement s'il y a fermeture de la classe complète. Le problème est réel quand beaucoup d'élèves absents. Le docteur Bustos dit que cette problématique est intéressante et elle est la même pour des élèves malades. Il faudrait réfléchir à de nouveaux supports pédagogiques.

FNEC-FP-FO propose la création de postes d'enseignants.

## 5. Combien d'élèves en éviction renvoyés en classe malgré tout par les parents.

Information pas récupérable. C'est le chef d'établissement qui décide l'éviction d'un élève. L'isolement concerne moins d'élèves.

Comment savoir l'attitude à adopter quand il y a des symptômes ?

Monsieur SELAUDOUX dit de se référer aux affiches deux affiches mises en ligne par le ministère. Si un cas est signalé, obligation de le rendre public.

La FSU demande si c'est aux directeurs de la faire et demande un courrier type. Le SG prend note.

## 6. Harmonisation du protocole dans les établissements.

La souplesse est laissée aux acteurs de terrains.

### 7. Divers:

## AVIS:

La FSU propose 3 avis au nom du CHSCT33 (sur le télétravail, le port du masque de manière prolongée et sur la reconnaissance d'accident de travail avec le décret du 14 septembre).

FO s'abstient.

UNSA refuse de voter en l'absence de concertation préalable.

## Visite d'établissement :



A éviter mais elles peuvent être faites au cas par cas de ce qui peut être proposé avec gestes barrières et port du masque. « Proposez et on s'adaptera. » (Pierre Dechelle).

Arnaud Lacombe annonce maintenir de la visite de la DSDEN.

# Dernières recommandations :

Christina Bustos informe le comité des dernières recommandations diffusées à l'instant sur le site du ministère de la santé :

Le personnel ne doit pas travailler avec des masques maison mais porter le masque distribué de type 1 avec qualité AFNOR.

Les enfants peuvent porter masque maison mais recommandation du masque Afnor.

L'adulte encadrant n'est pas considéré comme contact si l'adulte porte masque AFNOR.

La typologie des masques date du 06 mai.

FNEC-FP-FO disent ne pas être dupes de la qualité de ces masques en tissu qui ont mis tellement de temps à être homologués et du lavage qui est passé de 60° à 40°.